

MODULE D'OLFACTOTHERAPIE.

NIVEAU PROFESSIONNEL

DESTINE A - PRE-REQUIS:

- Toutes les catégories de personnes ayant déjà suivi le module de Phytoénergétique et souhaitant se perfectionner dans l'usage professionnel de cette technique.
- Toutes les catégories de personnes ayant suivi au moins le module précédent et souhaitant pouvoir se présenter à l'examen de Praticien Professionnel en Aromathérapie, Phyto-énergétique et Olfacto-thérapie.

OBJECTIF:

Acquérir les bases fondamentales de l'olfactothérapie qui s'inscrit dans la discipline de l'aromathérapie.
Acquérir la capacité à utiliser - dans une visée thérapeutique - la valeur informationnelle, olfactive des essences naturelles. Le but de ce module est de sensibiliser les élèves au maniement subtil des fragrances naturelles (huiles essentielles, absolus, concrètes, essences naturelles) afin d'apprendre à concevoir des synergies « sur mesure » adaptées à chaque client.
Acquérir les règles fondamentales que l'on retrouve également dans l'art de la parfumerie concernant l'art des mélanges et des associations olfactives.
S'approprier les règles permettant à chaque élève de connaître les bases indispensables permettant de composer de véritables bouquets thérapeutiques.

DUREE DU MODULE:

Deux journées et demie
(14 h. à 18 h. 30 le premier jour puis 9 h. 30 à 18 h. 30) soit 20 h.

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM.

40 personnes (module théorique).

CONTENU DU MODULE

- Accueil et installation des stagiaires à leur arrivée.
 - Présentation du programme de travail (horaires, emploi du temps etc.) et des objectifs du stage.
 - Retour sur les données précédemment acquises.
 - Retour sur les vecteurs d'action des Huiles Essentielles (perception, olfaction, la peau, les récepteurs nerveux).
 - Les modes d'action (directe, indirecte, informationnelle, énergétique) des H.E. en Olfacto-thérapie.
 - La biochimie aromatique, les molécules des huiles essentielles et leur champ d'action dans le domaine olfactif.
 - La toxicité de certaines H.E. et les règles fondamentales d'usage en Olfacto-thérapie.
 - L'étude des H. E. et illustration de leur action, selon les applications spécifiques de l'Olfacto-thérapie.
 - Les règles fondamentales : les interdits biochimiques.
 - Les résonances émotionnelles de différentes fragrances.
 - Les huiles essentielles, « clefs de voûte » de l'architecture olfactive.
 - Liens entre l'immunité, le fonctionnement endocrinien, nerveux et les fragrances naturelles.
 - Synergies pour le diffuseur selon le cas (en cabinet, à la maison, au bureau), utilisation des diffuseurs de poche.
- **Fin du module de formation en Olfacto-thérapie.**
- Signature des feuilles de présence.
 - Remise des documents pédagogiques (planches, fascicules de formation détaillés et illustrés).
 - Remise des fiches d'évaluation de la formation à compléter par le stagiaire et par le formateur.
 - Collation finale et départ des stagiaires.

LES MOYENS PEDAGOGIQUES ET CONTRÔLE DES CONNAISSANCES:

- Travail en groupe, articulé autour de la connaissance des huiles essentielles.
- Présentation de différents types d'huiles essentielles avec tests olfactifs.
- Fourniture de tout le matériel pédagogique nécessaire au bon suivi de la formation (transparents, échantillons d'huiles, papier, crayons, supports pédagogiques, etc.).
- En fin de chaque cycle de formation, un examen théorique et technique sanctionne les acquis du stagiaire.